

Procès-verbal

1^{ière} assemblée ordinaire du conseil d'administration du conseil de quartier de Loretteville, le mardi 1^{er} février 2022 à 19h00, par Visioconférence

Étaient présents :

Madame Lyse Pelletier

Monsieur Francis Bouchard

Madame Nancy Beaupré

Mme Linda Duchaine

Monsieur Richard Lebel

Monsieur Marc Savard

Présidente

Trésorier

Administratrice

Secrétaire par intérim

Administrateur

Administrateur

Étaient également présents

Madame Marie-Josée Asselin

Monsieur Daniel Leclerc

Monsieur Jean-Sébastien Mathon

Madame Linda Bouchard

Conseillère municipale, district
Loretteville-Les Châtel

Conseiller en consultations publiques

Conseiller en consultations publiques

Secrétaire de rédaction

Était absent

Monsieur Yannick Saillant

QUORUM

Le quorum est atteint.

Ordre du jour tel qu'adopté

- | | | |
|-----|--|---------|
| 1. | Ouverture de l'assemblée | 19 h 30 |
| 2. | Lecture et adoption de l'ordre du jour | 19 h 35 |
| 3. | Cooptation | 19 h 40 |
| 4. | Présentation de la nouvelle présidente d'arrondissement, Bianca Dussault | 19 h 45 |
| 5. | Période d'information de la conseillère municipale | 19 h 55 |
| 6. | Questions et commentaires du public | 20 h 05 |
| 7. | Dossiers du conseil de quartier | 20 h 10 |
| | 7.1 Adoption du plan d'action | |
| | 7.2 Discussion sur le ou les projets à mettre en place dans l'immédiat | |
| | 7.3 Préparation de l'assemblée générale annuelle | |
| | 7.4 Nomination au poste de secrétaire | |
| | 7.5 Retour sur la rencontre Parlons Loretteville | |
| | 7.6 Retour sur le recrutement | |
| | 7.7 Participation d'une administratrice à de futures activités | |
| 8. | Résolutions recommandées en début d'année | 20 h 35 |
| | - Nomination – Présidence d'élection pour l'AGA d'avril | |
| | - Date et lieu de l'assemblée annuelle (AGA) | |
| | - Frais de fonctionnement pour 2022 | |
| | - Tarif pour la rédaction de procès-verbaux en 2022 | |
| | - Calendrier des rencontres en 2022 | |
| | - Autorisation pour le registraire des entreprises en 2022 | |
| 9. | Adoption du procès-verbal du 7 décembre 2021 | 20 h 40 |
| | 10. Fonctionnement du conseil | 20 h 45 |
| | 10.1 Suivi du budget | |
| | 10.2 Résolution pour le paiement des travaux de la secrétaire | |
| | 10.3 Correspondance | |
| 11. | Varia | 20 h 50 |
| | 11.1 Démission d'un administrateur | |
| 12. | Date de la prochaine réunion et levée de l'assemblée | 20 h 55 |

22-02-01 Ouverture de l'assemblée

Mme Lyse Pelletier propose l'ouverture de l'assemblée à 19 h 10
Le quorum est atteint

22-02-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Pelletier donne lecture de l'ordre du jour figurant dans l'avis de convocation. Des points sont ajoutés au varia.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité en incluant les ajouts énumérés ci-bas :

Ajouts à l'ordre du jour :

22-02-10.2 : Tableau des résolutions

22-02-10.3 : Assurance

Sur une proposition de Mme Nancy Beaupré, appuyée par Mme Linda Duchaine, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

22-02-03 Cooptation

M. Marc Savard confirme sa candidature comme membre coopté. M. Savard rejoint le conseil de quartier de Loretteville à titre de membre coopté. Aucun membre du conseil de quartier de Loretteville ne s'y oppose.

22-02-04 Présentation de la nouvelle présidente d'arrondissement, Bianca Dussault

Mme Bianca Dussault se présente et nous renseigne sur le fonctionnement du conseil de l'arrondissement de la Haute St-Charles. Son rôle est d'épauler tous les élus et faire vision commune à plusieurs niveaux.

Mme Pelletier demande la différence entre le conseil de quartier versus celui du conseil de l'arrondissement.

Avec l'aide de Mme Marie-Josée Asselin conseillère municipale, elles nous expliquent leur bon fonctionnement.

Conseil de quartier est consultatif et donne son opinion aux élus favorables ou non.

Elle explique le rôle d'un Conseil d'arrondissement où sont votés les politiques et les règlements qui relèvent de la compétence de l'arrondissement. Les conseils d'arrondissement peuvent également formuler des avis au conseil municipal.

22-02-05 Période d'information de la conseillère municipale

- Félicitation aux nouveaux élus et bonne année 2022.
- Elle indique que le Maire M. Bruno Marchand a constitué un comité de travail pour réfléchir à la question des boisés. Notamment dans le contexte du tramway et dans l'ensemble des projets de développement. Ce comité qui va servir à l'état des lieux sur la situation de tous les boisés.

- Le 1^{er} mandant de ce comité est de dresser un portrait de la situation avec 4 élus. Mme Asselin va piloter ce comité dont : Bianka Dussault représente Québec 21, Anne Corriveau, équipe de Marie-Josée Savard et Jacky Smith de Transition Québec ainsi qu'avec l'administration de la ville. Ils ont 6 mois pour dresser le portrait transmissible dans sa forme aux citoyens.

Mme Asselin a déjà :

- eu une discussion avec mobilité Loretteville (marche à venir);
- tenu une rencontre avec les organismes Parlons Loretteville et La Pieuvre;
- rencontré Sylvain Lévesque, député provincial, sur différents projets.

Elle nous signale également les projets suivants ;

- relocalisation du bureau de l'arrondissement de la Haute-St-Charles au 305 rue racine, prévue dans le but de centraliser davantage les services pour une plus grande accessibilité ;
- au budget de la ville un montant de 400 000\$ pour travailler à l'identification et soutien d'un milieu a l'accompagnement et ou procéder à un diagnostique d'une rue commerçante. Mme Asselin a levé la main. Tous les ingrédients sont ainsi mis ensemble pour mettre tout en œuvre pour la revitalisation ;
- rencontre avec la maison des jeunes;
- enjeux sociaux aussi et communautaire sont tous des enjeux pour Mme Asselin ;
- toutes les réflexions sont en branle. Comment la Ville peut faire émerger les projets ;
- projet de construction d'un parc sur le terrain de l'école Château-d'Eau avec la rénovation de la piscine municipale ;
- appel de projet de jardins partagés.

22-02-06 Questions et commentaires du public

M. Mario Marchand demeurant sur la rue du Golf nous fait un suivi sur la vitesse. Il a discuté avec M. Nadeau ingénieur en chef du secteur de la signalisation de la vitesse à la ville de Québec.

Les mesures mises en place seront ;

Installation d'un panneau de signalisation de vitesse indiquant 40 km/heure qui sera installé entre rue du Muguet-des-Bois et Charles- Garnier direction est.

Installation d'une surveillance de vitesse au printemps avec radar, il sera installé sur Charles Garnier.

M. Marchand se dit satisfait des mesures qui seront mises en place et nous reviendra pour nous informer des prochains travaux.

22-02-07 Dossiers du conseil de quartier

7.1 Adoption du plan d'action

Le plan d'action 2022/2023 a été présenté en décembre dernier.

Mme Lyse Pelletier propose l'adoption du plan d'action 2022/2023 et Mme Nancy Beaupré appuie.

7.2 Discussion sur le ou les projets à mettre en place dans l'immédiat

Mme Lyse Pelletier indique que la mise en place du projet de sécurité routière sur l'affichage de pancartes « Ralentissez ! » sur les rues résidentielles à proximité des écoles et des résidences pour personnes âgées est prioritaire si l'on veut le concrétiser pour le printemps-été.

Il serait aussi important de récupérer tous les documents (lettres d'appui, mémoires, etc.) détenus par les anciens membres du conseil et les centraliser sur un seul support informatique afin qu'ils soient accessibles plus facilement. M. Lebel nous souligne que M. Michel Champoux et M. Jean Lefebvre devraient avoir plusieurs documents.

De plus, nous avons pris une entente de collaboration avec l'organisme Agiro pour la réalisation de son projet de revitalisation et de mise en valeur de la tourbière. Notamment de collaborer au recrutement de bénévoles pour le nettoyage des lieux.

7.3 Préparation de l'assemblée générale annuelle

La rencontre se tiendra mardi le 5 avril 2022. Nous devons produire un rapport annuel d'activités et financières. Une demande d'idées pour cette réunion est demandée par Mme Pelletier. Nous pourrions possiblement avoir une présentation sur l'agriculture urbaine. À voir.

7.4 Nomination au poste de secrétaire

Mme Linda Duchaine maintient son poste de secrétaire par intérim jusqu'à la réunion générale 2022.

7.5 Retour sur la rencontre Parlons Loretteville

Mme Lyse Pelletier ainsi que Mme Marie-Josée Asselin ont participé à cette rencontre zoom dont l'organisateur et l'animateur est Jean-Sébastien Bédard qui vient du CIUSSS.

Concertation de tous les organismes qui œuvrent dans le quartier. Assure le relai des inters-relations entre les organismes et leurs projets. Partagé les bonnes pratiques.

7.6 Retour sur le recrutement

La parole est donnée à M. Jean-Sébastien Mathon.

Publicité dans le journal l'Actuel et dans les bureaux de la Ville. Alors on constate que ce n'est pas la meilleure chose pour recruter.

Mme Lyse Pelletier fait une mention spéciale pour remercier les gens de la direction des communications de la Ville pour leur précieuse aide. Elle remercie également M. Mathon de nous avoir aidés à recruter de nouveaux administrateurs.

Résolution CA-22-01

Sur proposition de Mme Lyse Pelletier, appuyé par M. Francis Bouchard, il est résolu que le conseil de quartier de Loretteville remercie grandement la direction des communications de la Ville de Québec d'avoir produit une affiche qui a été diffusée sur certains sites et lieux afin de nous permettre de recruter de nouveaux administrateurs au conseil de quartier.

7.7 Participation d'une administratrice à de futures activités

Mme Linda Duchaine mentionne qu'elle participera à une formation sur l'urbanisme ainsi qu'à un atelier vivre ensemble.

22-02-08

- **Nomination – Présidence d'élection pour l'AGA d'avril**

Résolution CA-22-02

Sur proposition de Mme Nancy Beaupré dûment appuyée par M Francis Bouchard, il est résolu que le conseil de quartier de Loretteville nomme M. Jean-François Mathon président d'élection pour l'assemblée annuelle (ou spéciale des membres) du 5 avril 2022.

- **Date et lieu de l'assemblée annuelle (AGA)**

Mardi 5 avril 2022

Résolution CA-22-03

Sur proposition de Mme Lyse Pelletier dûment appuyée PAR M. Francis Bouchard, il est résolu que le conseil de quartier Loretteville fixe la date de l'assemblée annuelle au 5 avril 2022.

- **Frais de fonctionnement pour 2022**

M. Francis Bouchard confirme que nous avons bien reçu un chèque de 1000 \$.

Résolution CA-22-04

Considérant que le conseil de quartier recoure à un ou une secrétaire à la rédaction pour les procès-verbaux, ce qui lui permet un budget de fonctionnement annuel de 1 500 \$;

Considérant qu'au 31 décembre 2021 le conseil de quartier avait un montant résiduel non affecté de 499,23 \$;

Sur proposition de Mme Nancy Beaupré dûment appuyée de M. Marc Savard, il est résolu que le conseil de quartier de Loretteville demande au conseil d'arrondissement de La Haute-Saint-Charles de lui verser le montant de 1 000,77 \$ à titre de contribution aux frais de fonctionnement pour l'année 2022.

- **Tarif pour la rédaction de procès-verbaux en 2022**

Résolution CA-02-05

Sur proposition de Mme Linda Duchaine dûment appuyée par Mme Nancy Beaupré, il est résolu que le conseil de quartier recoure au service d'un(e) secrétaire de rédaction pour la rédaction des procès-verbaux en 2022 au tarif de 100 \$ par procès-verbal (ou inscrire les différents tarifs, si le tarif varie en fonction de la durée de réunion).

Nous restons à 100\$.

- **Calendrier des rencontres en 2022**

M. Mathon nous présente le calendrier pour l'année 2022

Résolution CA-02-06

Considérant le projet de calendrier des assemblées pour la période de septembre 2022 à juin 2023 ;

Sur proposition de M. Marc Savard dûment appuyée par M. Francis Bouchard, il est résolu d'adopter le calendrier des assemblées du conseil d'administration du conseil de quartier pour la période de septembre 2022 à juin 2023.

Autorisation pour le registraire des entreprises en 2022

Résolution CA-02-07

Sur proposition de Mme Lyse Pelletier dûment appuyée par Mme Nancy Beaupré, il est résolu que le conseil de quartier de Loretteville autorise, pour l'année 2022. M. Jean Sébastien Mathon à remplir et transmettre au nom du président(e) du conseil d'administration par internet la version électronique de la déclaration de mise à jour annuelle et de mise à jour courante du conseil de quartier

9. Adoption du procès-verbal du 7 décembre 2021

Par une proposition de Mme Linda Duchaine, appuyée par Mme Nancy Beaupré, le procès-verbal du 7 décembre 2021 est adopté à l'unanimité.

Fonctionnement du conseil

10.1 Suivi du budget

Un montant de 3000\$ est consacré au projet de la sécurité routière. Ce qui fait un total de 3397.28\$. Un chèque de 1000.\$ sera déposé pour le fonctionnement quotidien. Aucun retour de la Ville pour remettre le 3000\$ du projet de sécurité routière qui n'a pas été réalisé. M. Mathon fera une vérification.

10.2 Résolution pour le paiement des travaux de la secrétaire

Résolution CA-22-08

Sur proposition de Mme Nancy Beaupré dûment appuyée par M. Francis Bouchard, il est résolu que le conseil de quartier recoure au service d'un(e) secrétaire de rédaction pour la rédaction du procès-verbal de la séance du 1er février en 2022 au tarif de 100 \$ par procès-verbal.

10.3 Correspondance

Nous avons reçu une correspondance le 20 décembre, concernant le projet Agiro. Les travaux vont débuter le 20 juin. Mme Sophie Ouellet nous informera pour le début du projet.

Accès transports viables est à la recherche de partenaire, dont le conseil de quartier pour la formation de comités piétons.

10.4 Accès Transports viables

Résolution CA-22-09

Sur proposition de Mme Lyse Pelletier, appuyé par Linda Duchaine, il est résolu que le conseil de quartier de Loretteville appuie le projet de formation de comités piétons sur le territoire de la Ville de Québec de l'organisme Accès transports viables et participe à celui qui sera formé pour le quartier de Loretteville.

11. Varia

11.1 Démission d'un administrateur

M Yannick Saillant nous fait mention de sa démission par lettre au conseil de quartier.

11.2 Tableau des résolutions

Un tableau des résolutions sera produit pas la secrétaire de rédaction.

11.3 Assurance

M. Mathon nous produit un mini résumé de la couverture de la police d'assurance. Nous pouvons avoir plus de détails.

12. Date de la prochaine réunion et levée de l'assemblée

La prochaine rencontre du conseil de quartier est prévue pour le mardi 1^{er} mars prochain à 19h00.

Lyse Pelletier, présidente

Marc Savard, secrétaire